

L'équipe mobile est portée par le  
**G**roupement de **C**oopération  
**S**ociale et **M**édico-**S**ociale  
"Bretagne Solidarité"  
et financée par l'ARS Bretagne



Tout comportement a une  
signification et est l'expression de  
quelque chose qui nécessite d'être  
investigué

Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles - HAS

## Contact & Accès

02.21.76.14.89

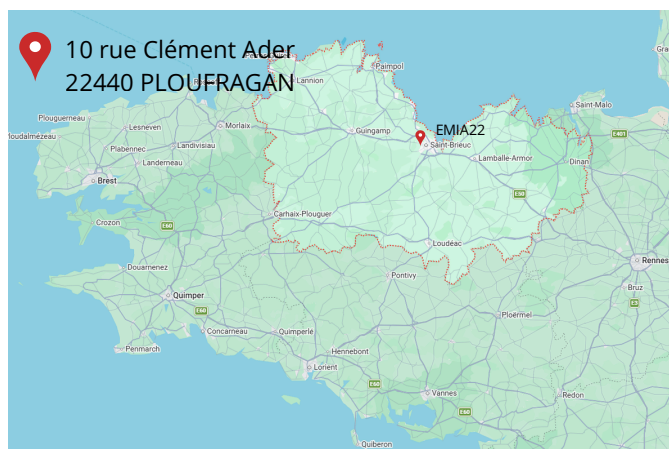
contact@emia22.fr

Du lundi au vendredi  
9H - 12H30  
13H30 - 17H30

Laisser un message sur le répondeur téléphonique en indiquant vos nom/prénom ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse mail.

**Nous vous recontacterons dans les 72h**

## Adresse



# EMIA22

## Équipe Mobile d'Intervention Autisme

Intervenir auprès des personnes en situations complexes, soutenir les aidants.

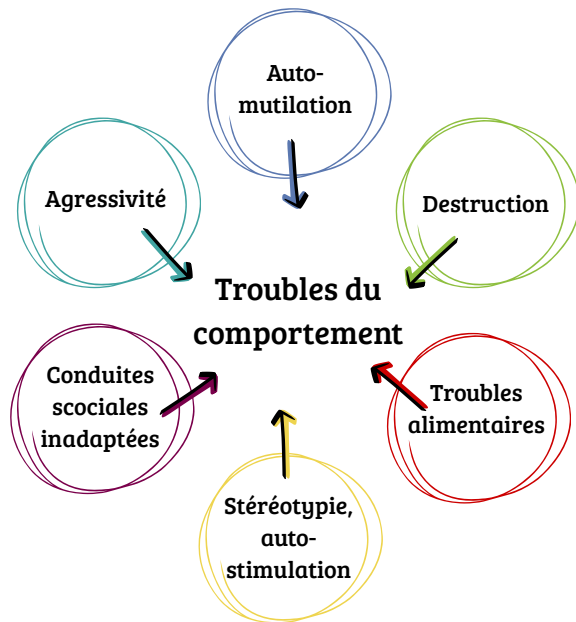


## •• Pour qui ? ••

- ✓ personnes de + de 16 ans (sauf dérogation de l'ARS)
- ✓ TSA diagnostiqué ou fortement suspecté
- ✓ présentant des comportements problèmes graves
- ✓ domicilié dans les Côtes-d'Armor

Le comportement problème est considéré comme grave lorsque les actes posés par la personne sont particulièrement sévères, intenses, persistants et répétés

Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles - HAS



## •• Missions de l'équipe ••

Dans le cadre de comportements problèmes :

- ➔ Apporter un soutien aux aidants (famille et/ou professionnels)
- ➔ Apporter un éclairage sur le fonctionnement de la personne
- ➔ Proposer des adaptations individualisées
- ➔ Tendre vers une diminution des comportements problèmes
- ➔ Améliorer la qualité de vie

L'équipe mobile intervient dans les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaire et/ou aux domiciles des familles concernées dans les Côtes-d'Armor.

Elle est composée :

- ◆ d'infirmiers
- ◆ d'éducateurs spécialisés
- ◆ de psychologues
- ◆ d'un psychiatre (rôle de conseil)
- ◆ d'un responsable de service
- ◆ d'une secrétaire

L'équipe mobile travaille en partenariat avec les aidants sans s'y substituer et n'a pas vocation à poser un diagnostic.

## •• Modalités d'intervention ••

Demande d'intervention : via un formulaire ou un entretien

Etude de la situation en équipe

Accord d'intervention ou réorientation

Phase d'observation et d'évaluation

Présentation et co-élaboration des préconisations à mettre en place

Aide à la mise en place des préconisations

Evaluation de l'intervention